

CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 07 OCTOBRE 2016 à 19 h 30

Présents : M. VANNIER Alain, M. POHER Jean-Claude, Mme COLLEMARE Françoise, M. LEMAIRE Michel, Mme HUCHER Béatrice, Mme BECQUET Laurence, Mme LEBEC Sandra, Mme CARTIER Alice, M. DIJON Michel, M. GUERARD Maurice, M. POULAIN Alain.

M. AUBRY Bernard donne procuration à M. POHER Jean-Claude

Absents : M. BOURDON Claude, Mme POTTIER Morgane, M. DUVEY Marc

Mme COLLEMARE Françoise a été nommée secrétaire de séance.

Michel LEMAIRE donne lecture du conseil municipal précédent, pas d'observation.

DELIBERATION MODIFICATIVE : Virement de crédit pour Jardin du Souvenir :

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'une somme de 7400 € a été inscrite au BP 2016 pour le projet « **JARDIN DU SOUVENIR** » au compte 2051.

La Perception a contacté la commune indiquant qu'il était nécessaire de changer le code d'imputation, ce qui ne modifie pas le budget (simple jeu d'écriture).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de procéder au virement de crédit suivant :

Nature dépense	Diminution crédit		Augmentation crédit		Observations
	article	somme	article	somme	
Jardin du souvenir	2051	-7400 €	21316	+ 7400 €	BP 2016

MODIFICATION DU CAHIER DES CHARGES DU LOTISSEMENT LA PRAIRIE :

Monsieur le Maire informe qu'il a rencontré Mme Stéphanie CALLIEZ, Architecte, chargée par Mme LION Annabelle, Pharmacienne à Harcourt, d'un projet d'une pharmacie (médecins et infirmiers) sur une des parcelles du lotissement « La Prairie ».

L'architecte a demandé de modifier le cahier des charges du lotissement (article 2- morcellement, article 3- la surface de plancher autorisée pourra atteindre 380 m², article 5 concernant l'aspect extérieur).

Le conseil municipal donne son accord pour la modification du cahier des charges (art. 2, 3, 5). L'architecte sera présente au conseil municipal du 04 novembre pour une présentation du projet.

CHOIX ET IMPLANTATION RADARS PEDAGOGIQUES :

Monsieur le Maire donne la parole à M. LEMAIRE Michel, chargé de ce dossier. Celui-ci a contacté deux sociétés Elan-Cité (44) et Sivertis (Sotteville lès Rouen).

Le conseil municipal donne une préférence sur des radars électriques (à fixer sur candélabre).

Mme HUCHER s'interroge sur l'entretien de ce matériel et quelle est l'utilité de la formation téléphonique ? M. LEMAIRE Michel est chargé de recontacter les entreprises pour un complément d'informations.

TRAVAUX VESTIAIRES FOOTBALL :

Monsieur le Maire fait part de la demande des dirigeants du Football-Club d'Harcourt qui souhaitent un agrandissement des vestiaires pour stocker du matériel. Une zone a été définie à l'arrière des vestiaires. Deux devis sont proposés aux conseillers (devis matériaux et devis toiture).

M. GUERARD suggère de mettre du bac-acier (anti condensation + isolation) avec une toiture dont la pente serait inversée à la place des ardoises (- coûteux). Monsieur le Maire est chargé de voir avec les agents du service technique concernant les plans et les nouveaux devis à réaliser.

ARRÊT BUS « Brionne-Feuguerolles-Le Bocage » :

Suite à la demande de la commune d'Harcourt pour l'installation d'un nouvel abribus à l'arrêt (Brionne-Feuguerolles-Le Bocage) situé au nord de la commune de Perriers la Campagne, une réunion concernant ce déplacement a été fixée le 13 octobre à 14 h 00 à la mairie de Perriers la Campagne avec Monsieur le Maire de Perriers, le vice-président du transport IPB, M. POHER et Mme CARTIER.

DELIBERATION ADMISSION NON-VALEUR :

Le conseil municipal prend connaissance du dossier d'irrecouvrabilité de créances communales présenté par Mme la Perceptrice de Brionne (impayés cantine).

Sur proposition de Mme la Perceptrice et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de statuer sur l'admission en non-valeur des titres de recettes dont le montant s'élève à **395.70 € (dossier surendettement)**.

Le conseil municipal souhaite que la commune vérifie que cet administré n'a pas d'impayés pour l'année 2016.

ENQUÊTE PUBLIQUE PRESENTÉE PAR LA STÉ SCA TISSUE France (Epannage) :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par arrêté préfectoral en date du 02 septembre 2016, une enquête publique a été prescrite sur la demande présentée par la société SCA TISSUE France, implantée à Hondouville en vue d'épandre des sous-produits sur des terres agricoles de 400 communes de l'Eure.

L'enquête se déroulera du 17 octobre au 16 novembre 2016 inclus. Le dossier est consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture (CD-Rom).

Après en avoir délibéré et pris connaissance du dossier,

- Le conseil donne un avis (Pour : 8 Contre : 4 –LEMAIRE Michel, M. DIJON Michel, Mme COLLEMARE Françoise, Mme HUCHER Béatrice) à la demande d'autorisation d'épandre des sous-produits sur des terres agricoles,

Un exemplaire de cette délibération sera transmis à la SCA Tissue France.

PROJET « CAVE à VINS » (ancien Presbytère) :

Monsieur le Maire donne un compte-rendu de la réunion entre M. SOUDAY et Mme BOUVIE, actuels propriétaires de l'ancien presbytère, qui ont présenté leur projet le mercredi 05 octobre 2016 aux commerçants du village, et élus. Monsieur le Maire regrette l'absence des personnes intéressées par ce projet.

Aucune opposition n'a été signalée, ainsi le conseil municipal a émis un avis favorable à l'ouverture d'un établissement de type « cave à vins » et « salon de thé ».

De plus, suite au courrier de Monsieur le Préfet de l'Eure concernant le transfert de licence IV, le conseil municipal a également donné un avis favorable pour le transfert de licence IV de la commune de Buis-sur-Damville au profit de M. SOUDAY et Mme BOUVIE.

DELIBERATION PROPOSITION DE LA COMMISSION « VOIRIE » : Assainissement en traverse RD 156 :

Monsieur le Maire donne un compte-rendu des commissions « voirie » du 16/09/16 et 04/10/16 concernant le projet d'assainissement en traverse RD 156. La Direction des Routes a présenté deux propositions d'aménagement possibles le long de la RD 156 dans la rue Delhomme du carrefour de la rue aux Roux jusqu'à la RD 137 en incluant la rue des Augustines.

La commission propose de retenir la proposition n° 2 :

- Création d'une voirie à deux voies (2m75 chacune)
- Création d'un réseau assainissement se rejetant dans le réseau existant,
- Bordures franchissables de type AC2.

La rue des Augustines sera bordurée de chaque côté avec un dévers unique afin de récupérer les eaux pluviales d'un seul côté et raccorder les eaux de gouttières existantes. Cette rue est mise en sens unique.

- Le nombre de places de stationnement est en réflexion.

La Direction des Routes a également proposé d'intégrer dans cette opération la mise en accessibilité de l'arrêt de bus de la ligne régulière (Honfleur, Pont-Audemer, Evreux).

Après en avoir délibéré :

- Le conseil municipal valide la réalisation des travaux d'assainissement en traverse le long de la RD 156 (proposition n° 2),
- Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention au titre des assainissements en traverse,
- Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les documents en lien avec cette subvention.
- Le conseil municipal valide les travaux de mise en accessibilité du point d'arrêt « mairie » de la ligne régulière.

- Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à demander une subvention au titre des amendes de radars pour cette mise en accessibilité et à signer tous les documents en lien avec cette subvention.
- Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Département permettant l'utilisation de la plateforme dématérialisée (marchés publics).
- Le conseil municipal passe commande à l'Ingénierie 27 de la phase: DCE (Travaux Assainissement en Traverse RD 156).
- Les travaux assainissement en traverse seront inscrits au BP 2017 en section investissement (109160 € TTC- estimation Direction des Routes du 03/03/2016) **sous réserve que les travaux d'enfouissement Eclairage Public, rue des Augustines, soient retenus au programme 2017 du SIEGE.**

Nouvelle décision mise en accessibilité de la ligne de bus régulière,
Possibilité de se garer tout le long de la rue Delhomme après le passage piéton,
Bordure rue des Augustines pas d'arrondi, ni d'espaces verts.

Monsieur LEMAIRE Michel informe le conseil municipal qu'il a demandé à Mme SILVA-RANCE une étude pour l'assainissement en traverse de la rue Tragin. Le conseil municipal devra donner son accord pour un relevé topographique de celle-ci.

Mme Sandra LEBEC quitte la séance à 21 H 00.

TRAVAUX Rue aux Roux :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les plans des travaux concernant la rue aux Roux (circulation à double-sens, enrobés et bordures AC1) le conseil donne son accord pour l'aménagement de la rue aux Roux.

QUESTIONS DIVERSES

- Suite à des infiltrations d'eau sous le préau et dans un local de rangement, Monsieur le Maire informe le conseil que des travaux seront réalisés en urgence durant les vacances de la Toussaint :
 - Devis de l'entreprise AUBERT Etienne pour la reprise du haut de la cheminée de la chaudière
 - Et devis de la Maison du sanitaire et du chauffage pour le tubage.
- Monsieur le Maire informe d'une enquête publique de la Société Ferme Eolienne du Clos Boivin concernant l'exploitation d'un parc éolien terrestre composé de 7 éoliennes et deux postes de livraison sur la commune de Beaumontel.

L'enquête se déroulera pendant 33 jours consécutifs du 25 octobre au 26 novembre 2016 inclus.

➤ **RAPPORT D'ACTIVITES 2015 DE L'Intercom du Pays Brionnais :**

Le rapport d'activités 2015 de l'Intercom du Pays Brionnais accompagné des Comptes Administratifs est consultable en mairie.

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de M. et Mme SCHWALLER Jérôme domiciliés rue de la grande mare Hameau de Beauficel à Harcourt, qui attirent l'attention de la commune sur le problème de la vitesse des véhicules. Le conseil municipal est bien conscient de ce problème mais celui-ci est sur toutes les rues de la commune et pas de solution.

➤ M. Michel DIJON quitte la séance à 22 h 00.

➤ M. LEMAIRE Michel demande que l'ancien cabinet médical rue Vaurin paraisse sur le « bon Coin » et la possibilité de donner l'exclusivité à l'agence BIAS du Neubourg (M. TERLICOCQ). Le conseil municipal donne son accord pour la vente de celui-ci pour **95 000 €** net vendeur.

➤ Mme Françoise COLLEMARE donne un compte-rendu sur l'accueil du **Sans Domicile Fixe** au gîte de Chrétienville. Mme LEBEC l'a rencontré et lui a indiqué les différentes démarches à accomplir pour une demande de logement social. Celui-ci a rendez-vous le 14 octobre avec les services sociaux de Pont-Audemer. Dans l'attente de trouver un logement social, le conseil municipal décide de lui réclamer 80 € pour le mois d'octobre (nombre de nuitées).

➤ Monsieur le Maire informe que l'Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Harcourt organise un dîner dansant le samedi 05 novembre à 20 h 00 à la salle des fêtes d'Harcourt.

➤ Mme COLLEMARE Françoise et M. POHER Jean-Claude invités par l'Association des Maires Ruraux de l'Eure ont visité le Sénat.

➤ Mme HUCHER Béatrice informe d'une journée de mise en œuvre des **Plans Particuliers de Mise en Sureté (PPMS)** dans l'ensemble des établissements scolaires le jeudi 13 octobre de 10 h à 11 h (scénario retenu : mise en protection face à une menace terroriste).

➤ M. POHER s'est rendu à une réunion du SERPN à Calleville (le Syndicat n'a plus le droit de couper l'eau aux administrés lors d'impayés).

➤ Michel LEMAIRE informe :

1) Le dimanche après-midi 25 septembre 2016, les deux courses cyclistes minimes et cadets d'Harcourt ont réuni 14 coureurs pour la première et 15 pour l'autre. Ces courses ont été animées .

Lors du comptage sur le parcours, il n'y avait que 70 spectateurs (une quinzaine d'habitants d'Harcourt à différents moments de l'après-midi) malgré un temps clément.

Le conseil municipal et le comité des fêtes remercient les clubs de Brionne et Bourgheroulde (qui ont fusionné) pour l'organisation de ces deux épreuves et leur président respectif (Michel Bonnegent et Bernard Briens) et les signaleurs.

- 2) Il a assisté à la dernière réunion du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'Intercom du Pays Brionnais le jeudi 29 septembre 2016 à 13 h 30. Le Document unique d'évaluation des risques professionnels a été présenté ainsi qu'un programme d'action.

Ce dernier comprend entre autre la conception des locaux, l'aménagement de l'espace de travail, la santé-surveillance-vaccination, l'équipement de protection individuelle, la maintenance-entretien ou la modification des équipements etc....

La séance est close à 22 H 50.

Prochaine réunion le **vendredi 04 novembre 2016** à 19 h 30.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Stavik'.